#5 - DÉCEMBRE 2022

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

Actus 360°

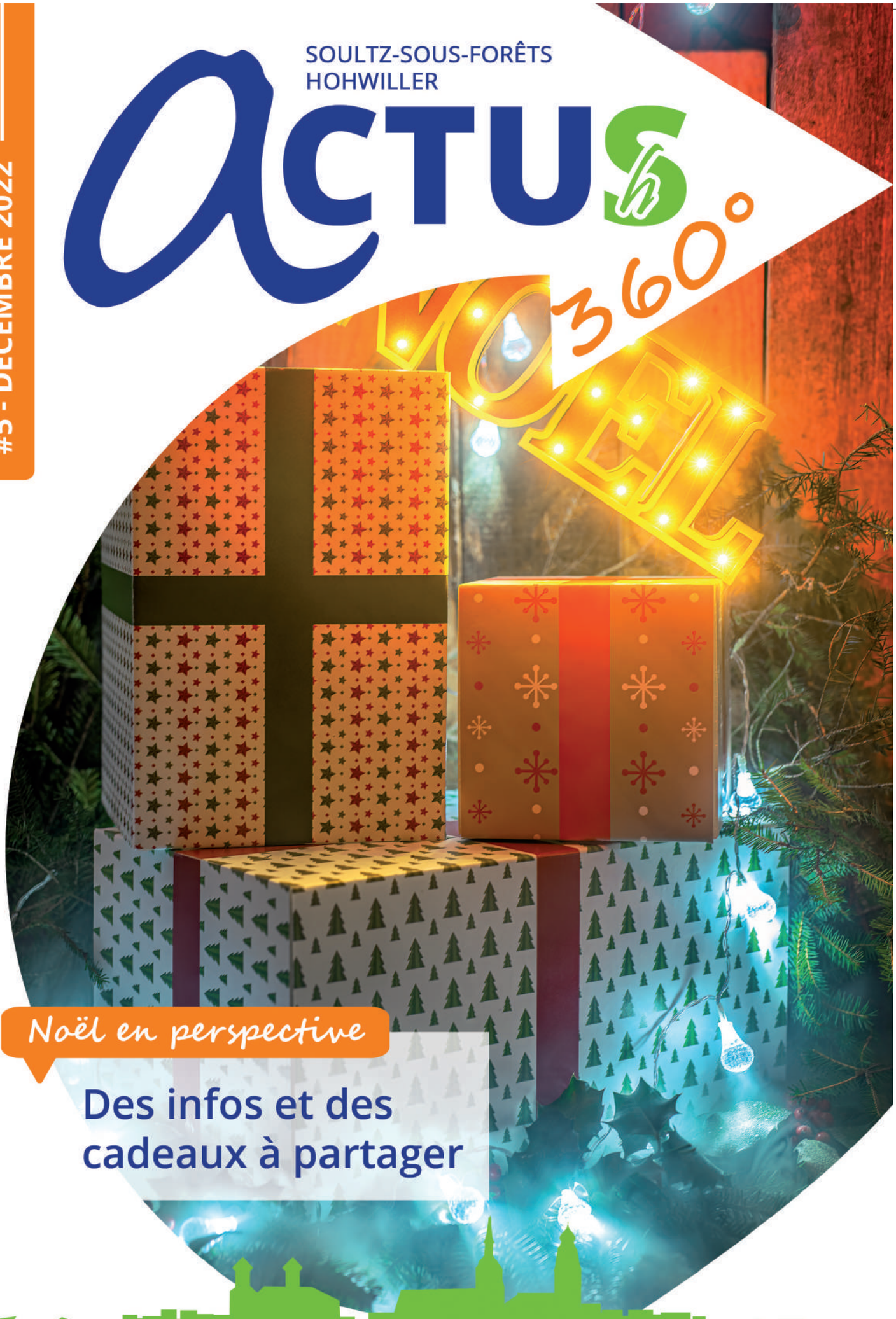

Noël en perspective

Des infos et des cadeaux à partager

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112	
Pompiers	18	
Gendarmerie	17	
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40	
Pharmacie	03 88 80 40 24	
Mairie	03 88 80 40 42	
Médiathèque	03 88 80 60 63	
La Saline	03 88 80 47 25	
Ecole maternelle	03 88 80 48 30	
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42	
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 72	
Périscolaire	03 88 07 29 40	
RAM	03 88 07 29 41	
La Poste	36 31	
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10	
Déchetterie	03 88 80 66 54	
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26	
SNCF urgences	3117	exclusivement dédié aux urgences et non à l'état de fonctionnement de la SNCF

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

DÉCEMBRE	2	7	14	16	21	29	31
JANVIER	4	11	13	18	25	27	
FEVRIER	1	8	10	15	22	24	

Ordures ménagères
Collecte sélective

#5 Actu'Sh 360°

MAIRIE
2 rue des barons de Fleckenstein
67250 Soultz-sous-Forêts
03 88 80 40 42
mairie@soultzsousforets.com

Horaires d'ouverture
Lundi 9h-12h et 14h-18h
Mardi 9h-12h et 14h-18h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Jeudi 9h-12h et 14h-18h
Vendredi 9h-12h

Restez connectés avec notre application mobile

Téléchargeable sur Google Play et l'App Store

Suivez notre page Facebook !
Ville de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller

Prochaine parution mars 2023

Vous pouvez soumettre vos informations à communication@la-saline.fr avant le 1er février 2023, elles seront étudiées par la commission communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Sébastien Frank - Lumières d'Alsace du nord

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr

Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Nous voilà déjà arrivés en fin d'année 2022. Le compte à rebours jusqu'à Noël est presque arrivé à son terme. Notre commune a revêtu ses habits de fête, le marché de Noël accueille de nombreux visiteurs et chaque week-end propose son lot de surprises.

Les dernières semaines de l'année permettent de retrouver un peu d'insouciance dans ce monde si dénué de repères : guerre en Ukraine, crise énergétique, inflation galopante, crise écologique et j'en passe. La commune, comme tous les citoyens, est contrainte à des adaptations face à ces nouvelles situations : réduction des illuminations, limitations de la température dans les bâtiments et repenser nos habitudes pour moins peser sur la planète.

Dans cette incertitude globale, nous espérons tous une fin de crise prochaine afin qu'un quotidien plus serein redevienne la norme.

Cette fin d'été a été le théâtre d'une commémoration marquante pour tous les Alsaciens. Le 25 août dernier rappelait le douloureux 80ème anniversaire du décret validant l'incorporation de force. Hommage a été rendu à tous les Malgré-Nous et toutes les Malgré-Elles.

La rentrée des écoles s'est enfin déroulée sans protocoles particuliers et les élèves ont pu retrouver copains et enseignants dans des conditions sanitaires plus classiques.
Les manifestations habituelles ainsi que de nouvelles venues ont pu se dérouler dans de bonnes conditions. Elles sont décrites et illustrées tout au long de ce bulletin municipal.

Au niveau des travaux dans la commune, un grand chantier a touché à sa fin. La nouvelle rue des Échevins a vu le jour dans les délais impartis. Cette finalisation donne un cachet nouveau à l'une des plus anciennes rues de Soultz-sous-Forêts.
L'écoquartier va enfin pouvoir sortir de terre et proposer ainsi une nouvelle offre d'habitat.
L'éclairage LED donne toute sa mesure et grâce à des réglages fins (quasi indétectables à l'œil nu) permet un allégement substantiel de la facture d'électricité.

L'année 2023 sera marquée par des orientations en lien direct avec le développement durable : mise à niveau de différents bâtiments communaux, mise en place du ramassage de biodéchets, récupération de l'eau de pluie et adaptation du fleurissement par la plantation d'essences moins gourmandes en eau.

Terminons ensemble cette année 2022 autour de la cinquantaine d'animations proposées par notre commune dans le cadre de Noël en Outre-Forêt. Je ne peux qu'espérer que la thématique de la « magie du cadeau de Noël » vous accompagnera agréablement pour ces derniers jours avant la nouvelle année.

Votre équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination. Malgré les contraintes, continuons à consolider les axes de développement de notre commune (santé, commerces, services, habitat, mobilité, tourisme) avec la volonté affirmée de poursuivre notre rôle moteur au cœur de l'Outre-Forêt.

Comme l'a dit l'abbé Pierre : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. » Et c'est dans cet esprit que je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023 !

Christophe SCHIMPF, Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Sommaire

4 | Brèves de la ville
8 | Evénements des derniers mois
10 | Vie économique
12 | Culture et patrimoine
14 | Urbanisme et travaux
15 | Ecologie et environnement
16 | Citoyenneté et cadre de vie
18 | Du côté des associations
19 | Vie scolaire
20 | Actualités culturelles
21 | Calendrier des manifestations
22 | Programme de Noël

BREVES de la ville

13ème anniversaire du marché hebdomadaire

Malgré l'alternance de gouttes de pluie et de soleil, l'ambiance au marché hebdomadaire est restée au beau fixe. Les producteurs, marchands et exposants ont comme chaque vendredi pu accueillir leurs clients sur la place du général De Gaulle.
Évidemment, comme de coutume, un anniversaire ne se fête pas sans cadeaux. Cette après-midi festive du 13ème anniversaire a été animée par Cynthia Colombo dont le talent et le répertoire ont ravi les visiteurs. Les plus jeunes n'ont pas été en reste et ont pu profiter librement de la structure gonflable montée pour l'occasion.
Tous les visiteurs présents se sont vu offrir un apéritif dînatoire qui a mis en avant tout le savoir-faire de nos marchands.

Nettoyage des fascines

Comme depuis plusieurs années maintenant, chaque fin d'été, les membres de l'association foncière de Soultz-sous-Forêts ont bénévolement nettoyé les fascines dans les différentes zones où elles sont implantées. Ces fagots de menus branchages, maintenus étroitement serrés par des liens, ont fait leur preuve dans la lutte contre les coulées de boue. Ils nécessitent une évacuation annuelle des boues récoltées pour rester efficaces.

Marché aux puces

Fin septembre est le traditionnel rendez-vous des chineurs dans le parc du Bruehl. Depuis le petit matin, les nombreux stands avaient pris place le long des allées. Une fois de plus, l'offre très nombreuse et très diversifiée était répartie sur plusieurs centaines de mètres. Les visiteurs ont pu s'en donner à cœur joie tout au long de cette belle journée.
L'organisation et la restauration ont été parfaitement orchestrées par l'association de défense de la ligne ferroviaire et le club de karaté.

Festival Point de croix & broderie 2022

Cette nouvelle édition avait pour mission de retrouver les niveaux de fréquentation d'avant crise sanitaire. Le salon des créateurs et les expositions ont attiré de très nombreux visiteurs. La Saline a accueilli pendant 4 jours (et en continu) des animations diverses et variées qui ont suscité la curiosité : démonstrations - broderie, patchwork et couture - brocante de brodeuses - art et artisanat.

Journées Européennes du Patrimoine

Pour ces Journées Européennes du Patrimoine, notre commune a pu être parcourue sur le chemin historique marqué par 27 étapes. Ces circuits pédestres à la découverte du patrimoine de la ville ont été agrémentés par des balades ludiques sur le thème «visiter, se balader, s'amuser».
Les 3 lieux cultuels ont une fois de plus été les points les plus visités :

- l'église protestante avec les 8 pierres tombales de la famille des Fleckenstein ainsi que son orgue
- l'église catholique avec des expositions et visites mettant l'orgue particulièrement en valeur
- la synagogue avec toutes ses spécificités

Les autres lieux étaient répartis sur l'ensemble de la commune avec des explications plus poussées via les QR codes des panneaux exposés. Une belle journée chargée d'Histoire et de découvertes !

Ouverture de la saison culturelle

Placée sous le signe de l'éclectisme et de l'audace, la nouvelle saison culturelle de La Saline et de La Nef s'est ouverte vendredi 23 septembre dernier à Soultz-sous-Forêts, et samedi 24 septembre à Wissembourg.

À Soultz-sous-Forêts, l'événement s'est organisé en trois temps. L'animation a commencé sur le marché hebdomadaire à 17h avec l'intervention des Cracked Cookies.

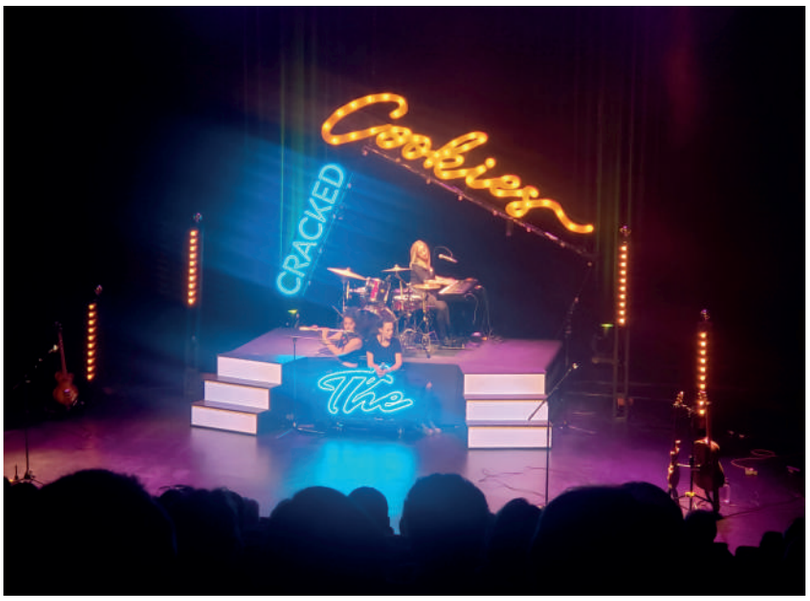

C'est à 19h que les directrices de La Saline et de La Nef ont brossé le portrait de cette saison en présentant les 38 spectacles qui la compose.
Puis la scène a été donnée aux artistes pour un show vocal et instrumental d'une justesse époustouflante qui a réjouis l'assemblée présente.

BREVES de la ville

Commémoration de l'inauguration du monument 1870 au cimetière

Cette commémoration était une cérémonie à la fois en souvenir d'un événement et d'une personne.
D'une part, le rappel d'un moment d'histoire : l'inauguration de ce monument en souvenir des soldats morts pour leur pays lors des événements de 1870.
Et d'autre part, en souvenir d'une personne particulièrement investie et passionnée par l'histoire locale, et plus précisément la période 1870 sur notre territoire. Il s'agit d'Hubert Walther qui nous a quittés subitement au printemps dernier. C'était un grand artisan de la mise en place du cycle des manifestations commémoratives pour le 150e anniversaire des événements de 1870 dans les différentes communes participantes. L'année passée, Hubert était des nôtres, en costume d'époque, très investi et très pointilleux sur chaque détail. Il était un lecteur averti des textes allemands gothiques et tout particulièrement du discours du juge de paix von Gravenhorst qu'il avait lu sous le Forum de Soultz-sous-Forêts en conclusion de notre cérémonie l'année passée.

Le déroulé s'est basé sur celui évoqué avec précision par le Weissenburger Wochenblatt du mois d'octobre 1889.
La commémoration a débuté par une reconstitution historique sous la houlette de Daniel Hoeltzel et des acteurs du théâtre St Nicolas en costumes d'époque, accompagnés par des amis du musée du 6 août de Woerth ainsi que des reconstituteurs allemands.
A suivi un dépôt de gerbe par les officiels et l'allocution du Maire.
L'ensemble des personnes présentes s'est ensuite dirigé vers le château Geiger pour conclure cette journée commémorative.
Ainsi se termine le cycle des manifestations de l'année 2022 programmées par l'association Territoire 1870 et son président Pierre Mammosser.

Banque alimentaire et marché solidaire

La Collecte Nationale est l'événement majeur des Banques Alimentaires. En 2021 dans le Bas-Rhin, 296 tonnes de denrées ont été collectées et distribuées à plus de 38 000 personnes en situation de précarité, grâce aux 108 associations, épiceries sociales et CCAS partenaires de la Banque Alimentaire du Bas-Rhin.
Tout ce travail serait vain sans l'aide des milliers de bénévoles !
Cette année, la collecte annuelle a eu lieu les 25 et 26 novembre 2022, dans les 3 grandes surfaces de Soultz-sous-Forêts (ALDI – LECLERC – MATCH). Près de 30 bénévoles d'un jour ont participé à cette action solidaire.

Mise en place du grand sapin

Un grand sapin est venu habiller le rond-point en entrée de ville de Soultz-sous-Forêts. Il est agrémenté de Leds afin d'assurer une illumination de Noël. Une superbe réalisation qui s'intègre parfaitement dans son nouvel environnement et pourra par la suite être décoré différemment tout au long des saisons. Remerciements à l'entreprise locale STIB qui a mis son savoir faire au service de notre commune.

50e anniversaire du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord

Ce dimanche 23 octobre 2022 laissait la part belle à l'histoire locale. Dès le matin, l'Assemblée Générale du 50e anniversaire du CHAAN lançait les festivités sous la présidence d'Audrey Impedovo.
L'après-midi était consacrée à des stands, expositions, visites organisées et conférences. Un sacré programme !

Visites, stand & exposition :

- Stand d'exposition/vente de la revue « L'Outre-Forêt » et des publications de l'AGAWE (à La Saline)
- Visite de la synagogue (rue de la Bergerie)
- Exposition « Les recherches archéologiques sur le site du Brett » (1er étage de la synagogue)
- Visite de l'Église protestante par Jean-Laurent Vonau (15 rue des Barons de Fleckenstein)

Conférences (à La Saline)

- Jean-Laurent Vonau : « Le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord depuis sa création »
- Ambroise Perrin : « Survol audacieux pour présenter la collection complète de L'Outre-Forêt »
- François Weiss : « Mer un d'Andere, nous et les autres : clichés et stéréotypes entre nous et nos voisins »

Les visiteurs ont pu apprécier les importantes traces de notre passé et notamment les explications de Jean-Laurent Vonau à l'Église protestante et les récits passionnants de Roger Hahn sur les trouvailles archéologiques sur le site du Brett.

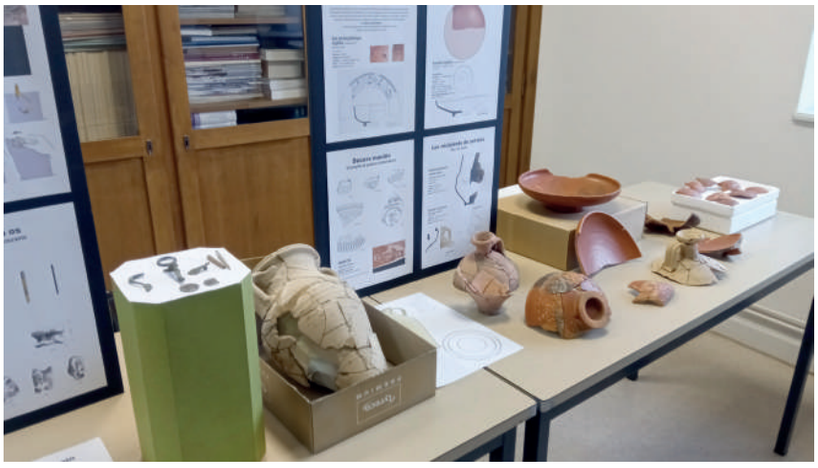

Une superbe organisation pour un dimanche richement chargé d'Histoire et d'histoires.

LES ÉVÉNEMENTS *des derniers mois*

COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIE EN HOMMAGE AUX MALGRÉ-NOUS

En ce 25 août 2022, élus, représentants des anciens combattants et concitoyens se sont rassemblés devant le monument aux morts pour rendre hommage aux Malgré Nous. Cette date a fortement marqué l'histoire de notre région. C'est le 25 août 1942 qu'était publié le décret validant l'incorporation de force des Alsaciens et Mosellans dans l'armée allemande.

C'est en ces moments que nous ressentons combien la seconde guerre mondiale aura profondément marqué l'identité et le destin de notre région. Il y a bien des sujets, chaque jour, pour nous diviser. Mais ce sujet-là nous unit par-dessus tout. Parce qu'aucune famille d'Alsace et de Moselle n'aura été épargnée par ce drame. Aucune de nos familles n'aura pu échapper à la terreur de l'incorporation de force.

L'Alsace et la Moselle ont été annexées en 1940 par l'Allemagne nazie. Ce fut le début de très longues années d'oppression et de souffrance pour les familles alsaciennes qui, malgré cette effroyable épreuve, sont restées « Françaises de cœur ».

Cette cérémonie s'est déroulée dans un sentiment de respect profond devant la mémoire des Malgré-Nous afin de veiller, 80 ans après les ordonnances de 1942, à ce que la flamme du souvenir ne s'éteigne pas.

Ils ont été privés de leur nationalité. Ils ont été privés de leurs droits. Ils ont été privés de leur dignité et jetés malgré eux dans l'abjection du pire asservissement qui soit.

Pendant 3 ans, des hommes ont été incorporés de force dans la Wehrmacht et des femmes ont été envoyées contre leur gré dans les formations paramilitaires de celle-ci. Dans les années 1950, la lutte pour la reconnaissance du statut d'incorporé-e de force débute…

L'histoire de l'incorporation de force a longtemps été, entre l'Alsace et le reste de la Nation, une source d'incompréhension et de douleurs. Il a fallu, en réalité, attendre qu'un président de la République vienne à Colmar le 8 mai 2010 pour prononcer un discours qui restera dans l'histoire de l'Alsace et dans l'histoire de France comme un moment inaliénable de réconciliation nationale.

Lorsque nous tournons notre regard vers le passé, ce n'est pas pour nous y complaire ni raviver les grandes douleurs que le temps heureusement a contribué à apaiser.

C'est parce que nous sommes redevables envers ceux qui nous ont précédés.

Et notre devoir est de porter cette mémoire et de la transmettre.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

Hommage à tous les « Morts pour la France ».

Nombreuses ont été les personnes présentes pour cette journée de commémoration. Élus, militaires, gendarmes, pompiers, jeunes sapeurs-pompiers et population se sont rassemblés devant le monument aux morts de Soultz-sous-Forêts dès 10h15.

La cérémonie a débuté par la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire par Monsieur le Maire.

Les élèves de l'école élémentaire, accompagnés par les élèves de l'école de musique, ont ensuite entonné la Marseillaise reprise pour toute l'Assemblée. S'en est suivi l'interprétation instrumentale de l'hymne européen.

Avant l'allocution finale du Maire, les enfants ont repris avec grande émotion un chant en l'honneur des soldats morts au combat.

Cette cérémonie solennelle a rendu hommage à tous les soldats morts pour leur pays.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

En ce 11 novembre, nous nous souvenons de ce moment historique que fut la signature de l'armistice de la Première Guerre mondiale. Nous célébrons ainsi la victoire et la Paix. Nous rendons hommage à ceux qui ont permis ce dénouement en donnant leur vie.

TERRE DE JEUX 2024

Soultz-sous-Forêts est aujourd'hui fière de rejoindre l'aventure terre de jeux 2024 et d'être labellisée.
Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux.
La commune dispose d'un maillage sportif développé rayonnant sur tout le territoire, que ce soit par la présence des associations sportives proposant une diversité de disciplines, ou par les infrastructures existantes dans la ville.

L'aventure Terre de Jeux 2024 est l'occasion de mettre en avant ces pratiques sportives et ces infrastructures par l'organisation d'évènements pour permettre aux soultzois de les découvrir et s'épanouir par la pratique.
2023 sera l'année du sport dans la commune, soyez prêts à chausser vos baskets pour rejoindre l'aventure Terre de Jeux 2024 et découvrir avec nous les différents sports dans la commune.
Nous vous attendons avec impatience lors des évènements sportifs à venir.

VIE économique

LA PLACE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS DANS LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

En 2020, les Communautés de communes du Pays de Niederbronn, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt ont créé l'office de tourisme l'Alsace verte. En comparaison de nos trois partenaires, l'activité touristique de l'Outre-Forêt est largement en retrait et nous devons faire un important effort de développement dans le domaine. D'autant plus que nous avons des atouts à faire valoir : le patrimoine cultuel, le tourisme de mémoire, les richesses de la terre, les villages pittoresques, la poterie, sans oublier la proximité de lieux devenus emblématiques comme le chemin des cimes ou le village de Hunspach. Pour donner une nouvelle impulsion à ce secteur d'activité, la communauté de communes a décidé de miser, en premier lieu, sur l'information et l'accueil du touriste et sur la randonnée pédestre et cyclo. En effet notre territoire comporte un réseau de sentiers intéressants, et la construction du nouveau réseau cyclable va encore donner une force supplémentaire aux déplacements en mode doux. Soultz-sous-Forêts a toute sa place dans cette stratégie, à travers la gare, pôle d'accueil, à travers son statut de carrefour multimodal, mais aussi en tant que ville départ du GR531, un sentier de grande randonnée qui traverse le massif des Vosges du nord au sud.

LA GARE, PÔLE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

L'idée de faire de la gare de Soultz-sous-Forêts un pôle d'accueil touristique est dans les esprits depuis quelques temps. Elle s'est réellement concrétisée lorsque nous avons commencé à travailler sur le statut de Soultz-sous-Forêts comme ville départ du sentier de grande randonnée GR531, dans le cadre du plan paysage du massif des Vosges.

L'objectif est de développer le potentiel de la gare, au service de l'attractivité touristique du massif des Vosges, mais aussi de faire de Soultz-sous-Forêts une porte d'entrée de l'Alsace Verte et un pôle d'accessibilité à la randonnée au nord du département.

Cela va se traduire par l'implantation d'un écran interactif, permettant au visiteur d'accéder aux informations de l'ensemble du massif des Vosges, avec une dimension locale intégrant le tourisme de proximité.

Par ailleurs, pour répondre plus largement à l'ambition d'information du touriste, la communauté de communes a décidé d'implanter également des écrans de ce type à Surbourg, à Hatten et à Betschdorf, respectivement chefs de file du tourisme cultuel, du tourisme de mémoire et de la poterie.

LA MISE EN VALEUR DU SITE DE DÉPART DU GR531

Dans le cadre du plan paysage, le site de départ du GR531 sera plus particulièrement mis en valeur. Au-delà du traditionnel panneau d'information et d'un espace de repos, il a été décidé de théâtraliser l'aire de départ.

En effet, l'endroit est situé sur le site de l'ancien château féodal des Fleckenstein, (1259-1630), dont la date et la position ont été confirmées par des fouilles d'Archéologie-Alsace en 2017.

Le projet consiste à créer un espace patrimonial comportant la visualisation de la tour d'angle du château, déjà réalisée par une empreinte au sol, la mise en place de quatre panneaux explicatifs et la mise en valeur d'une copie, réalisée en pierre, d'un bas-relief dénommé « Le casque de chevalier », considéré comme le dernier vestige du château.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS, CARREFOUR MULTIMODAL

La carte ci-dessous donne une idée de la densité de l'écosystème de randonnées de Soultz-sous-Forêts.
Sur le plan des randonnées pédestres il y a, évidemment, en premier lieu, le GR531, sur lequel il faut capitaliser en tant que ville départ. Il y a, ensuite, le chemin de Saint Jacques de Compostelle, un autre itinéraire de grande notoriété, qui nous a amenés à créer, dès 2013, le gîte d'étape communal, situé dans l'annexe de la mairie. Il y aussi le sentier qui relie notre commune au Marienbronn, sur lequel est implanté l'aire de pique-nique du Wisse Kritz (le calvaire du délaissé vers Lobsann). Et puis il y a le sentier du sel, autour de la commune, dont la municipalité a décidé la remise en valeur.

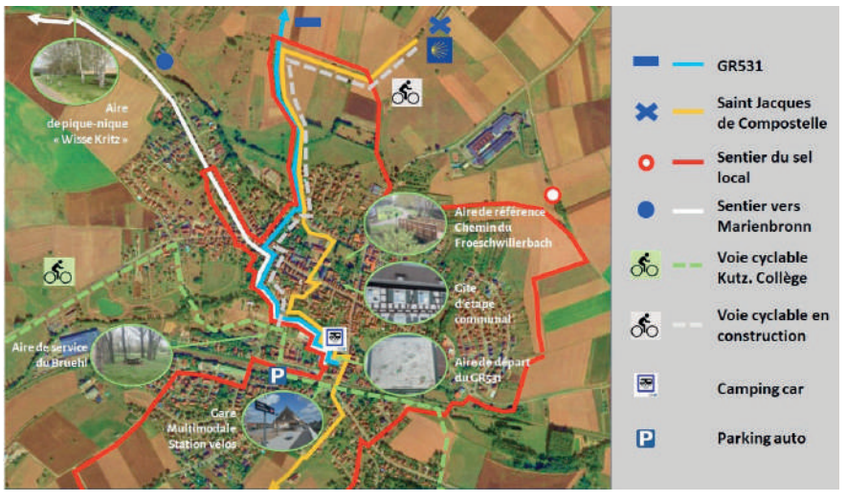

Sur le plan des randonnées cyclo, un important travail a déjà été fait intra-muros. Le lien avec Kutzenhausen est aussi en place. La construction du nouveau réseau cyclable va compléter le dispositif en nous connectant à Wissembourg au nord et à Betschdorf à l'est, en passant par Hohwiller. L'opportunité de compléter le profil multimodal de la gare et d'en faire une véritable station vélo.
Le train va forcément jouer un rôle central dans l'accès à ces réseaux de déplacements doux pour découvrir notre territoire, l'Alsace du Nord, et l'ensemble des massif des Vosges. Mais la fonction multimodale se nourrit aussi de l'accessibilité en voiture, et donc de la capacité de stationnement et de la présence d'une aire d'accueil de camping-cars, à proximité immédiate des réseaux de randonnées.
Cette configuration, pleinement multimodale, ouvre à nos visiteurs la voie à toutes les possibilités de déplacements.

L'ORGANISATION DE NOS CAPACITÉS D'ACCUEIL

Ces visiteurs, il faut ensuite pouvoir les recevoir et les accompagner dans leurs randonnées en développant notre potentiel d'accueil.
Nous disposons déjà d'une certaine capacité d'accueil : l'aire de pique-nique du Wisse Kritz, les mobiliers d'accueil du Bruehl, du chemin du Froeschwillerbach et du parc de la maison de la musique et des associations, le gîte d'étape, le garage vélo sécurisé de la gare, les toilettes publiques de la place du Général de Gaulle et du Bruehl, l'aire d'accueil des camping-cars, et le parking sur le site de départ du GR531…
L'objectif est de rationaliser et de compléter l'existant en s'inscrivant, autant que faire se peut, dans le référentiel des haltes-repos et aires de services préconisé par Alsace à Vélo (tableau ci-dessous).

Concrètement il s'agit de :

- Doter toutes les aires d'une signalisation et d'une carte d'information (sauf la gare qui disposera de l'écran interactif)
- Transformer le site de la gare en station vélo, en rajoutant une double borne de recharge électrique, un totem d'auto réparation, voire une fontaine à eau ; pour les toilettes l'utilisateur pourra utiliser celles de la place du Général de Gaulle ; quant à une éventuelle possibilité de mettre à disposition une consigne de bagages sécurisée, une piste résiderait dans l'utilisation d'une partie des futurs casiers connectés
- Compléter l'aire du Bruehl, qui dispose déjà de mobilier d'accueil et de toilettes, d'une table de pique-nique supplémentaire, de supports vélo et d'une fontaine à eau
- Rajouter des supports vélo sur l'aire du Wisse Kritz (proximité de la départementale ou présence de VTTistes sur le sentier)
- Créer une aire de référence au Froeschwillerbach, incluant l'existant, le gîte d'étape, l'utilisation des toilettes et du point d'eau de l'annexe de la mairie, et complété d'un vaste espace square-repos
- Créer une aire de pique-nique à Hohwiller, comparable à celle du Wisse Kritz, à proximité du city.

	AIRE DE SERVICES	HALTES - REPOS
RÉPARTITION	Tous les 20 à 30 km environ	Tous les 10 km environ
TABLE DE PIQUE-NIQUE	● ● ●	● ● ●
STATIONNEMENT VÉLO	● ● ●	● ● ●
POINT D'EAU POTABLE	● ● ●	●
SANITAIRES	● ● ●	●
RELAIS INFORMATION SERVICES	● ●	●
ABRI	● ●	●
CONSIGNE BAGAGE SÉCURISÉE	● ●	●
POUBELLES	●	●
ATELIER D'AUTO-RÉPARATION ET D'ENTRETIEN	●	●
POINT DE RECHARGES	●	●
BORNE WIFI	●	●
AIRE DE JEUX	●	●
BANC	●	●

LE COÛT ET LES FINANCEMENTS

Au total, en intégrant l'écran tactile, la mise en valeur du site de départ du GR531, et tous les équipement énumérés ci-dessus, le coût est estimé à, environ, 80.000 € HT.
Avec les subventions européennes, les subventions de la CEA dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt pour les investissements de tourisme, et l'intervention de la Communauté de communes, le reste à charge, pour la commune, devrait être limité : de 10.000 à 15.000 € selon l'éligibilité des différentes dépenses prévues.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS, ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ANIMATION CULTURELLE DANS LE TERRITOIRE

L'identité de Soultz-sous-Forêts s'appuie sur trois piliers : l'économie, le sport et la culture. Ces trois domaines ont su se nourrir du statut de chef-lieu de canton, dont nous avons bénéficié pendant près de 250 ans, et s'appuient notamment sur notre situation géographique, au cœur de l'Outre-Forêt. Dans ce triptyque, le volet culturel tient une place à part. Notre animation culturelle a toujours été dense, et d'un niveau plutôt différenciant Le domaine va, toutefois, connaitre un important trou d'air, dans les années 1970, par manque d'équipements publics. Mais, face à la difficulté, la commune va réagir, et la ville va retrouver, et même développer, progressivement, son rayonnement et sa dynamique culturels. La création de l'école de musique en 1977, l'édification de La Saline en 2000, et la construction de la médiathèque en 2007, vont doter Soultz-sous-Forêts d'une infrastructure culturelle exceptionnelle pour une ville de cette taille. Cependant rien n'est jamais acquis. Aujourd'hui l'animation culturelle affronte de nouvelles turbulences... Et, alors que nous venons de fêter les vingt ans de La Saline et les quinze ans de la médiathèque, il va falloir, à nouveau, faire preuve d'initiatives, d'anticipation et de créativité pour continuer à assumer notre rôle d'acteur incontournable de l'animation culturelle dans le territoire !

L'ÉCOLE DE MUSIQUE, PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE ÈRE...

L'école de musique n'est pas la structure qui vient à l'esprit en premier lorsqu'on évoque la dynamique culturelle de notre commune.

Et pourtant l'école enseigne actuellement 13 disciplines, dont 10 instruments de musique et le chant, à plus de 150 élèves issus de 22 communes. Environ 40% des élèves sont domiciliés à Soultz-sous-Forêts, près de 80% demeurent dans la communauté de communes de l'Outre-Forêt, et l'essentiel des autres élèves habitent les localités proches, comme Kutzenhausen, Merkwiller-Pechelbronn ou Hunspach.

L'ambition de l'universalité des enseignements au service du rayonnement territorial, qui a présidé à sa création en 1977, est clairement atteint et assumé. L'école a été, un moment, en difficulté. Elle constitue, aujourd'hui, un outil essentiel de l'éducation culturelle.

Reste un enjeu d'importance : reconstruire des ensembles et orchestres permettant d'animer musicalement les événements locaux. Le directeur de l'institution y travaille...

LA SALINE, LIEU EMBLÉMATIQUE DE L'AMBITION CULTURELLE...

Cette institution, véritable figure de proue de l'animation culturelle au cœur de l'Outre-Forêt, a été largement présentée lors de la fête de ses deux décennies d'existence, le 18 septembre 2021.

Avec sa programmation structurée en trois volets, la saison culturelle, la saison sur grand écran et la saison associative et alsacienne, La Saline répond parfaitement à l'ambition qui a présidé à sa création :

- développer un projet d'animation culturelle qui devra rapidement rayonner sur l'ensemble du centre de l'Outre-Forêt,
- donner, voire redonner, le goût des spectacles, du cinéma et créer une dynamique avec les relais culturels de Wissembourg, Haguenau et Reichshoffen,
- faire progresser la vie culturelle en s'appuyant sur la proximité, les habitudes de vie et de déplacement des gens et sur l'action des associations, notamment des associations culturelles.

Cette ambition a encore été amplifiée et consolidée grâce à une coopération plus étroite avec la Nef de Wissembourg, au service du spectacle vivant au cœur de l'Alsace du Nord.

La Saline a rapidement trouvé toute sa place dans le paysage culturel. Dès 2010, sa zone d'influence inclut des localités comme Seltz, Wintzenbach, Seebach, Wissembourg, Climbach, Lembach, Woerth, Walbourg, Betschdorf, Rittershoffen, ou Hatten.

La coopération entre La Saline et La Nef sera ensuite très bénéfique et va développer la fréquentation réciproque des deux structures. Parallèlement, l'enracinement dans le territoire de la communauté de communes de l'Outre-Forêt va encore s'approfondir, et la zone d'attractivité incluant des localités de la Plaine du Rhin et de Sauer-Pechelbronn.

CULTURE
et Patrimoine

La Saline constitue aussi un outil au service de l'éducation à la culture. Dans ce domaine le rayonnement de La Saline est, également, particulièrement important. Au-delà de la coopération avec le collège, ce sont 29 écoles qui se sont rendues à La Saline pendant la saison 2021/2022, dont 9 écoles de la communauté de communes de l'Outre-Forêt, 10 de Sauer-Pechelbronn, 6 du pays de Wissembourg et 4 de la Plaine du Rhin.

LA MÉDIATHÈQUE, VECTEUR D'ENRACINEMENT DANS LE TERRITOIRE...

Edifier une médiathèque, à peine sept ans après La Saline, alors que cette dernière n'est pas encore totalement maîtrisée, notamment sur le plan des ressources humaines, ne sera pas une décision facile à prendre.

La volonté du département d'inscrire une médiathèque dans le paysage culturel local, avec une subvention de 60% de l'investissement à la clé, fera pencher la balance.

Le département a d'ailleurs toujours eu une vision très claire de l'enjeu. Ainsi il a rappelé, dans le contrat de territoire 2009-2014, que « L'ouverture récente de la médiathèque de Soultz-sous-Forêts constitue une opportunité réelle à l'échelle du territoire ». Et, dans le contrat suivant, il ambitionne de faire de la médiathèque la tête de réseau de la lecture publique dans la communauté de communes.

Si la médiathèque n'est pas encore pleinement installée dans son rôle de chef de file, elle est devenue un pôle structurant de la lecture publique en Alsace du Nord. Ainsi, les quelques 900 abonnés proviennent à 40% de Soultz-sous-Forêts, et à 70% de la communauté de communes de l'Outre-Forêt. Les 30% restants habitent, très majoritairement, dans le bassin de vie de Soultz-sous-Forêts, qui dépasse très largement les frontières administratives que ce soit vers l'ouest ou vers le nord.

LE PROJET CULTUREL, FONDEMENT D'UNE ANIMATION CULTURELLE PÉRENNE...

La ville de Soultz-sous-Forêts porte depuis des années une ambition culturelle autour de deux axes : le rayonnement territorial et l'excellence. Une excellence qui s'exprime par l'universalité des enseignements de l'école de musique, la faculté à mobiliser autour d'une saison culturelle à La Saline, la professionnalisation de la lecture publique à la médiathèque.

Cette ambition, déclinée à tous les niveaux, fait, de notre commune, un pôle central de l'animation culturelle dans le territoire.

Mais, aujourd'hui, il faut encore aller plus loin, développer un projet culturel encore plus affirmé, pour être en capacité de répondre aux nouvelles attentes de nos concitoyens.
Les expériences récentes, que La Saline a menées en coopération avec la Nef de Wissembourg, ont montré qu'un projet culturel doit être profondément en phase avec son environnement. La médiation culturelle ne recouvre pas les mêmes réalités à Wissembourg et à Soultz-sous-Forêts. La sociologie n'est pas la même, les acteurs diffèrent.
Soultz-sous-Forêts doit se positionner, sans ambiguïté, comme « poste avancé » de l'animation culturelle en milieu rural.

Cela suppose, d'abord, de continuer à consolider la fréquentation des trois institutions culturelles, avec une coopération équilibrée entre La Saline et La Nef, l'appropriation du rôle de chef de file de la lecture publique par la médiathèque, et une coopération éventuelle avec les autres écoles de musique du secteur.

Cela suppose, ensuite, de développer des coopérations transversales, entre institutions culturelles et avec les acteurs et associations culturelles du territoire, à l'instar d'opérations de médiation culturelle comme « Murmures de nos forêts » programmée pour la saison 2022/2023. Des projets qui doivent aussi nous permettre de refonder les financements, à travers une mobilisation territoriale autour de l'animation culturelle.

Car il reste une question : quelle est la place de la communauté de communes dans cette nouvelle dynamique ? Il y a eu récemment, un colloque à Reims sur le thème « Les intercommunalités et la culture dans le Grand Est ». Si la culture est devenue, pour la plupart des intercommunalités, une « catégorie » de l'intervention publique, cette intervention reste majoritairement limitée au versement de subventions, à la communication, voire à l'organisation d'événements. Une configuration qui n'est pas étrangère à ce qui se fait dans le territoire, même si son intensité mérite certainement un bel effort !

URBANISME
et travaux

RUE DES ÉCHEVINS

La rénovation de l'ensemble de la voirie et de l'éclairage public de la rue des échevins a été achevée fin novembre conformément aux délais estimés. Près de 140 000 pavés auront été posés au cours des dernières semaines. Le résultat visuel répond au cahier des charges et aux attentes.
La création de 2 points de repos avec des espaces verts dédiés donneront toute leur mesure d'ici le printemps prochain, quand la végétation aura trouvé toute sa place. Des bancs compléteront ces nouvelles zones.
Le nombre de places de parking a été légèrement augmenté avec une répartition plus équilibré sur l'ensemble de la chaussée.
L'ensemble de ce secteur sera désormais qualifié de zone de rencontre. Les règles de circulation seront désormais modifiées afin de sécuriser la voie pour les différents usagers : piétons, cyclistes et véhicules. La vitesse sera limitée à 20 km/h. Les poids lourds ne pourront circuler qu'en sens unique (entrée côté poste) alors que les autres usagers garderont le double sens.
Le mur de l'église protestante a été nettoyé et sera mis en valeur par un éclairage particulier. Il sera habillé par 4 tableaux historiques qui rappelleront l'aspect de cette rue tout au long de sa longue histoire

DES NOUVELLES DE L'ÉCOQUARTIER

Le projet de l'écoquartier devrait enfin aboutir. Les 4 terrains individuels sont en cours d'acquisition par la société Sovia. Les premières esquisses précisent une construction optimisée de 4 maisons dans le but de limiter au mieux la consommation d'énergie. Les travaux devraient débuter au cours de l'année 2023.

La partie « habitat collectif » a été validée au conseil municipal du 7 novembre 2022. Afin de permettre la réalisation d'un bâtiment passif, le permis d'aménager devra être légèrement modifié.

Ainsi la construction, qui se veut projet d'excellence et projet pilote, pourra bénéficier d'une implantation optimale par rapport à la topographie du terrain et une orientation qui placera idéalement les façades en fonction du soleil. La structure peut être qualifiée de petit collectif car ne comportant que 4 logements (2 T2 et 2 T3) d'une surface habitable totale d'un peu plus de 200 m².

Cette partie bénéficiera du label « Quartier+ » permettant un subventionnement de la commune par la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 75 000 €.

ECOLOGIE et environnement

Les nouveaux enjeux écologiques, directement ou indirectement liés à la crise énergétique à laquelle nous sommes soumis ont conduit la municipalité à mettre en place une commission écologie et environnement.
Les thématiques traitées sont variées et pour la 1ère édition, les échanges ont abordé la mise en place de bacs collectifs de ramassage de biodéchets, les illuminations de Noël 2022, la mise en place de récupérateurs d'eau et le fleurissement 2023. A l'issue de cette commission, le conseil municipal a validé les directions préconisées.

MISE EN PLACE DE PAV

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités de collecter les déchets alimentaires à compter du 1er janvier 2024. En parallèle de l'action relative à la promotion du compostage individuel menée par les différentes communautés de communes du SMICTOM Nord Alsace, la collecte des biodéchets se fera en apport volontaire pour les usagers de l'ensemble du territoire qui ne peuvent pas ou ne veulent pas composter. A terme, chaque usager se verra doté d'un bio seau ainsi qu'une dotation annuelle de sacs kraft. La collecte des points d'apport volontaire se fera toutes les semaines et celle des ordures ménagères résiduelles passera à une fois tous les 15 jours.
Concernant le déploiement des points d'apport volontaire, le maillage prévu est d'un site pour 250 à 300 habitants.
Les membres de la commission ont étudié les premières propositions de mise en place de ces abris-bacs. Les contraintes liées aux indications d'implantations sont difficiles à respecter sur l'ensemble de la commune, d'autant plus si l'on souhaite garder cohérence et efficacité. Il s'avère que de nombreuses questions restent ouvertes : Peut-on mettre plusieurs abri-bacs au même endroit ? Comment multiplier/implanter les collecteurs dans des zones densément habitées tout en respectant une distance de 20m de toute fenêtre/ porte ? Cela générera t'il des désagréments olfactifs ? Etc. Il a été convenu que l'ensemble des interrogations soient remontées vers le smictom pour clarifier les points évoqués. Une nouvelle proposition d'implantation pourra être présentée à la commission au début de l'année 2023 suite aux réponses apportées par l'organisme collecteur.

LES ILLUMINATIONS DE NOËL 2022

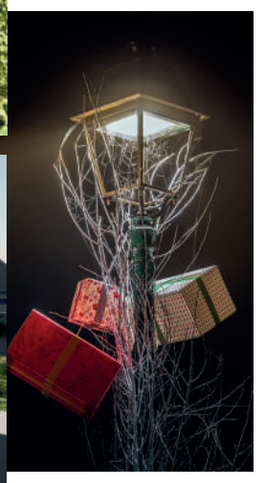

La crise énergétique actuelle et le coût de l'électricité qui ne cesse de monter contraignent la commune à adapter et optimiser sa consommation. De ce fait, toutes les illuminations verticales qui étaient adossées aux lampadaires de l'éclairage public ne sont pas installées. Elles sont remplacées par des cadeaux et branches de bouleaux qui ornent désormais les mâts.
Les illuminations sont concentrées en 4 points principaux à Soultz-sous-Forêts :
- le rond-point d'entrée de ville est orné d'un grand sapin créé et mis à disposition par l'entreprise STIB. Il est illuminé par des Leds et permet l'extinction de l'éclairage public au coeur de la structure.
- La place de La Saline retrouve ses habits de Noël traditionnels. Par contre, les grands projecteurs sont éteints dès 23h.
- La mairie est illuminée comme les années passées mais là aussi, extinction des projecteurs à 23h.
- Le parc de la maison des associations suit les mêmes principes que la façade de la mairie.

Pour Hohwiller, les illuminations se concentrent sur la partie centrale de la rue principale : l'église, la place de la mairie et la place du puits.

UN NOUVEAU CONCOURS DE DÉCORATIONS

Le traditionnel concours des illuminations de Noël ne fait plus sens dans ce nouveau contexte d'économie énergétique. Afin d'embellir notre commune différemment pour cette période de fin d'année, le conseil municipal a proposé de mettre en place un concours de décorations de Noël pour les différentes habitations de la ville. La commission passera dans la semaine avant le 25 décembre.

MISE EN PLACE DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU

Cet été extrêmement chaud et sec a eu un impact important sur les réserves d'eau de notre territoire. Afin de moins peser sur le réseau, des récupérateurs d'eau seront progressivement installés au niveau des bâtiments publics qui le permettront. Dès le printemps, 2 réservoirs de 100m3 chacun trouveront leur place afin d'être utilisés par les agents communaux lors des différents arrosages nécessaires. Ils pourront prendre la forme de coussins à même le sol ou alors de réservoirs enterrés.

FLEURISSEMENT 2023

Dans la même optique de réduction de la consommation d'eau, le fleurissement communal de l'année 2023 changera ses orientations. Diverses essences moins consommatrices d'eau remplaceront au fur et à mesures les plantes nécessitant beaucoup d'eau. Il est à préciser que les géraniums resteront un acteur important du fleurissement car étant considérés comme des consommateurs hydriques raisonnables.

JOURNÉE NATIONALE CITOYENNETÉ ET FRATERNITÉ

En ce 15 octobre, une trentaine de bénévoles, accompagnés d'élus municipaux, ont donné de leur temps pour embellir notre commune.
Plusieurs chantiers étaient programmés, mais une partie d'entre eux ont du être annulés du fait de difficultés d'approvisionnement en matériel. Ils devraient être reconduits pour la prochaine édition.

Dans ces conditions, une nouvelle offre de travaux a pu être présentée aux bénévoles présents : fabrication de cadeaux de Noël (futures décorations à la place des illuminations), nettoyage et entretien des espaces verts, hivernage des bâches du grand chapiteau, etc.

Du travail bien organisé et réalisé avec soin pour un superbe résultat !
La matinée s'est terminée avec des sourires, la satisfaction du devoir accompli et un repas convivial pour tous les participants.
Un grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour cette action de citoyenneté ! Rendez-vous pour la prochaine édition au printemps 2023.

VIDÉOPROTECTION

Comme indiqué lors de la dernière édition du bulletin municipal, les dégradations répétées du mobilier urbain ne sont plus tolérables et nécessitent une réponse adaptée. Dans ce but, la commune avance sur un projet de vidéoprotection. La réflexion se fait en étroite collaboration avec la gendarmerie. Ainsi, la cellule de la prévention technique de la malveillance GGD67 s'est déplacée jusqu'à Soultz-sous-Forêts pour expliquer les tenants et les aboutissants de la vidéoprotection.
Il s'agira de mettre en place l'une ou l'autre caméra fixe dans des zones identifiées de l'espace public, tout en y ajoutant une caméra mobile qui pourra être implantée dans des lieux différents selon les problématiques. Les zones d'implantation seront choisies pour optimiser leur efficacité selon les critères de la commune et les conseils de la brigade de gendarmerie locale.
Cette mise en place nécessite l'élaboration d'un dossier spécifique auprès de la préfecture ainsi que le choix du matériel adapté à nos besoins. Ces types de projets sont actuellement fortement subventionnés par la Région Grand Est et divers autres organismes qui permettent d'alléger la facture finale pour la commune d'au moins 50 %.
Les images filmées rentrent dans un cadre réglementaire bien précis. Elles ne seront visionnées que sur demande de la gendarmerie ou d'un juge. Sans demande administrative ou judiciaire, les images ne seront pas visionnées et effacées au bout de 30 jours. Seules des personnes ayant pouvoir de police et étant déclarées auprès de la préfecture pourront avoir accès aux images.
Si l'ensemble des démarches en cours aboutissent dans les délais impartis, la vidéoprotection pourrait être effective dès l'été 2023.

STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

L'augmentation de densité de l'habitat et de ce fait la multiplication des véhicules engendre des difficultés de stationnement dans différentes zones de la commune. Des études spécifiques sont en cours pour certains quartiers, et notamment la rue Wolfsgarten, afin d'optimiser le nombre de places disponibles par une reconfiguration des voies.
Il est à noter de trop nombreux stationnements illicites et dangereux qui gênent les usagers et empêchent le passage des véhicules de services et de secours. Bien souvent, il suffirait de faire quelques mètres supplémentaires pour garer son véhicule en toute sécurité ou alors d'utiliser les garages prévus à cet effet.

ALSACE
Collectivité européenne

Votre Collectivité européenne d'Alsace

Dotée d'un budget de 2,2 milliards d'euros, la Collectivité européenne d'Alsace, avec ses 80 conseillers d'Alsace et ses 6 500 agents dont 10 Conseillers d'Alsace et 468 agents sur le Territoire Nord Alsace (qui couvre les 5 cantons de Wissembourg, Reichshoffen, Haguenau, Bischwiller et Brumath) est au service de tous les Alsaciens, de tous âges, dans tous les domaines de leur vie.

Notre priorité est de délivrer un véritable Service public alsacien plus simple, plus efficace, plus proche de chacun, plus utile à tous. La CeA a ainsi été lauréate en 2022 d'un prix Territoria d'Or pour la simplification de ces courriers administratifs, car il est important que les citoyens comprennent les décisions qui les concernent. La CeA prend soin des plus fragiles, accompagne les jeunes vers une vie d'adulte autonome, engagé et responsable, investit pour une culture accessible à tous, entretient et modernise un réseau routier sûr et performant, s'engage dans la transition énergétique et les mobilités durables.

En 2022, nous avons sur notre canton de Wissembourg soutenus la réalisation de 37 km d'itinéraires cyclables à hauteur de 2,5 M€. Nous avons aussi versé 40,6 M€ de prestations individuelles sur l'ensemble du territoire Nord (APA, PCH, RSA).
Premier partenaire des communes, la CeA leur apporte soutien financier et l'expertise de son réseau d'ingénierie pour accompagner les projets structurants et dynamiser le potentiel des territoires d'Alsace. 88,24 M€ d'aides ont ainsi été versés à des partenaires publics et associatifs du territoire Nord en 2021.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année et restons à votre écoute pour vous accompagner dans l'amélioration de votre quotidien et de votre cadre de vie.

Stéphanie Kochert et Paul Heintz
Conseillers d'Alsace du canton de Wissembourg

« Mir wìnsche Ihne àlles güete fir's neje Johr ! »

Conception : Collectivité européenne d'Alsace / Novembre 2022 / Dessins : Yannick Lefrançois.

Contact : Collectivité européenne d'Alsace / Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9
100 avenue d'Alsace - BP 20351 - 68006 COLMAR cedex / **www.alsace.eu**
Vos élus : paul.heintz.elu@alsace.eu / stephanie.kochert.elue@alsace.eu / Tél. 03 69 49 39 29

DU CÔTÉ *des associations*

FORUM DES ASSOCIATIONS

Pour le 1er dimanche de septembre, le parc du Bruehl a été terre d'accueil pour les associations locales. L'Office Municipal des Arts Culture Sports et Loisirs (OMACSL) avait organisé la 1ère édition du forum des associations. Une quinzaine d'entre elles ont pu exposer leurs activités et ainsi recueillir de nouveaux membres. Les activités sportives et culturelles étaient toutes bien représentées. L'organisation des différents stands autour du chapiteau, terrains de pétanque, allées et pelouse ont offert une ambiance propice à la découverte.
De très nombreux visiteurs ont pu s'inscrire pour une nouvelle saison mais aussi découvrir cette richesse associative de notre tissu local. Cette belle fréquentation de l'après-midi a ravi tous les participants et conforté les organisateurs à préparer une nouvelle version dès la rentrée prochaine.

COURSE DES LAMBELE

Le début de l'automne voit se dérouler une manifestation sportive désormais bien ancrée dans le calendrier des courses hors stade. La spécificité de cette organisation est bien évidemment un déroulement nocturne et du besoin de « lambele » pour se diriger. Deux circuits étaient proposés, 8 kms et 15 kms, au départ de la salle des fêtes de Lampertsloch.
Cette nouvelle édition fait suite à 2 années de disette, crise sanitaire oblige. 325 participants se sont élancés cette année, ce qui est sensiblement identique à celui de la dernière édition en 2019.
La pluie s'est invitée à la fête juste avant le départ de la course. Cela a rendu certaines parties du circuit un peu glissantes mais n'a pas freiné les performances des coureurs. Les plus rapides ont mis 33 minutes pour boucler le 8 kms et un peu plus de 55 minutes sur 15 kms.
Une cinquantaine de bénévoles de l'association des coureurs de La Saline ont œuvré pour la réussite de cette belle course.

38ème RANDONNÉE CYCLO DE L'OUTRE-FORÊT

Dès 7h le 11 septembre, les coureurs ont pu se lancer sur les nombreux circuits proposés. La météo délicate en début de matinée en a peut-être dissuadé l'un ou l'autre... Finalement, ils n'étaient pas moins de 370 à s'élancer dans les différentes catégories proposées. Une superbe organisation de l'amicale cyclo de Soultz-sous-Forêts.

1ère FÊTE DE LA POMME

Dimanche 2 octobre, l'association du verger de la Schwamm a organisé la 1ère fête de la pomme à La Saline.
Une décoration haute en couleur, des expositions très bien mises en valeur et des conférences de très bon niveau ont été les ingrédients raffinés pour une première réussie !
Les enfants ont également apporté leur pierre à l'édifice en participant activement à un concours de dessin qui avait bien évidemment pour thème « la pomme ». De très beaux cadeaux ont pu leur être remis et les lauréats ont pu voir leurs œuvres exposées à la médiathèque.

4ème CYCLOCROSS

Toutes les conditions étaient réunies pour contenter tous les amateurs de cyclocross : boue, humidité, fraîcheur !
La mise en place des organisateurs a offert un magnifique circuit aux spécialistes de cette discipline : montées, descentes, portés de vélo, alternance bitume/boue/herbe, etc.
Plus d'une centaine de coureurs se sont inscrits dans les différentes catégories proposées.
Coureurs et spectateurs avaient le sourire. Les uns avec leurs habits de boue et les autres avec leur dampfnudle à la main.
D'autres compléments/difficultés de parcours sont déjà imaginés pour l'année prochaine !

La grande lessive

Jeudi 20 octobre, tous les élèves de l'école maternelle de Soultz-sous-forêts ont participé à une exposition artistique éphémère : « La grande lessive ».
Cette année le thème retenu est « la couleur de mes rêves ». Chaque élève a laissé libre cours à son imagination pour exprimer son rêve et y associer une ou plusieurs couleurs. Il en résulte des créations riches en couleurs et de beaux moments d'échanges entre les élèves. Toutes les productions ont été accrochées sur une corde à l'aide de pinces à linge.

Défilé de la St-Martin

Les élèves de l'école maternelle ont massivement participé au défilé de la St-Martin en ce jeudi 10 novembre 2022.
Enseignants, élèves et parents se sont donné rendez-vous sur le parvis de l'école maternelle pour lancer le défilé.
Le passage par la rue des échevins les a amenés jusque sur la place du marché hebdomadaire.
Agrémenté par divers lampions qui les ont accompagnés tout au long du parcours, les élèves ont ensuite fait halte sous le kiosque. Ils ont finalement entonné quelques chants, sous la houlette de leurs enseignants, mettant à l'honneur cette fête qui prône le partage et l'entraide.
À la fin du spectacle, la commune a offert la traditionnelle brioche à tous les participants.

LES ACTIVITÉS CULTURELLES À LA SALINE BATTENT LEUR PLEIN

Les activités culturelles de La Saline battent leur plein depuis le début de la saison. Que se soit au niveau de la saison culturelle ou au niveau de la saison sur grand écran, vous êtes de plus en plus nombreux à entrer dans notre salle et nous ne pouvons que nous en réjouir ! Merci à vous cher spectateur.

Au mois de janvier, c'est en association avec le réseau des Scènes du Nord Alsace (association composée des six lieux de diffusion du spectacle vivant dans l'Alsace du Nord : Wissembourg, Bischwiller, Haguenau, Saverne et Reichshoffen) que nous programmons la deuxième édition du festival Décadanse. Ce festival dédié à la danse sera proposé dans nos salles du 24 janvier au 4 février.

A cette occasion, La Saline invite et soutien la Cie Bleu Renard, qui viendra proposer deux représentations de son spectacle *Broutille*, le 24 (scolaire) et 25 janvier prochain. Un spectacle qui entrainera les plus petits dans un univers de douceur au travers d'une approche sensible et intime grâce à la figure du doudou.

Broutille, mercredi 25 janvier 2023 à 10h. A partir de 5 ans. Tarif unique 6 €.

CONTACT

Renseignements et réservation :
accueil@la-saline.fr
Billetterie en ligne :
www.la-saline.fr

LES NUITS DE LA LECTURE À LA MÉDIATHEQUE

Les prochaines Nuits de la lecture, du 19 au 22 janvier 2023 seront cette année sur le thème de la peur. Cet évènement est organisé pour la deuxième année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du Ministère de la Culture.

La Médiathèque de Soultz-sous-forêts, vous propose de frissonner le 20 janvier à partir de 18h en écoutant des histoires qui font un peu ou beaucoup trembler. Vous pourrez venir vêtu de votre plus belle tenue à cette soirée pyjama.

Doudous, oreillers et couettes sont les bienvenus s'ils apportent du réconfort.

CALENDRIER des manifestations

Décembre

Samedi 3
Dimanche 4
Animations de Noël
détails pages suivantes

Dimanche 4
Concert des choeurs de la ville
à Soultz-Sous-Forêts

Mardi 6
Cinéma Ticket to paradise à La Saline

Samedi 10
Dimanche 11
Animations de Noël
détails pages suivante

Mardi 13
Cinéma Simone le voyage du siècle
à La Saline

Mercredi 14
Ciné des petits Le noël de petit lièvre brun
à La Saline

Samedi 17
Dimanche 18
Animations de Noël
détails pages suivante

Dimanche 18
Concert des Rainbow Gospel Singers
à l'abbatiale St Pierre Wissembourg

Mardi 20
Cinéma Le Royaume des étoiles à La Saline

Janvier

Mardi 3
Ciné-conférence Le Tibet
à La Saline

Dimanche 8
Concert Rainbow Gospel Singers à l'église protestante Hunspach

Dimanche 8
Concert du Nouvel An Jazz Muk à La Saline

Mardi 10
Cinéma Le Chat Potté 2
à La Saline

Vendredi 13
Vœux du maire
à La Saline

Mardi 17
Cinéma I wanna dance with somebody
à La Saline

Mardi 24
Ciné-conférence Les Philippines à La Saline

Mercredi 25
Spectacle Jeune Public Broutille à La Saline

Samedi 28
Diner et rock'n'roll
à La Saline

Mardi 31
Ballet sur grand écran Le Lac des cygnes
à La Saline

Février

Mardi 7
Cinéma Tirailleurs
à La Saline

Mercredi 8
Spectacle Loo à La Saline

Dimanche 12
Kesselfleich du Football
à La Saline

Mardi 14
Cinéma Enzo le crocodile
à La Saline

Mardi 21
Cinéma Maurice le Chat fabuleux à La Saline

Mercredi 22
Ciné des petits Jean Michel le Caribou et les histoires d'amour interdites à La Saline

Dimanche 26
Concert Gospel
à La Saline

Mardi 28
Ciné conférence La Suisse à La Saline

Mars

Mardi 7
Opéra Aida à La Saline

Mardi 14
Cinéma à La Saline

Mardi 14
Atelier trucage au cinéma à La Saline

Samedi 18
Dimanche 19
Tournoi de badminton
au gymnase du collège

Mardi 21
Ciné-conférence Le tour du monde en courant
à La Saline

Mardi 28
Cinéma à La Saline

Les 10,11,17,18,19,24,25
Théâtre alsacien Salzbuhn theater
à La Saline

Pour mentionner votre événement dans le prochain calendrier, vous pouvez envoyer les informations à communication@la-saline.fr avant le 1er février 2023

Comme les années passées, le jury pour le concours des décorations de Noël passera avant les fêtes. Maisons, jardins, balcons et vitrines seront récompensés pour leurs plus belles décorations.

Noël à Soultz-sous-Forêts
La magie du cadeau de Noël

DES ANIMATIONS À RETROUVER CHAQUE WEEK-END (du 26/11 au 18/12)

★Marché de Noël
Place du Gal de Gaulle
Samedis 16h à 19h - Dimanches 14h à 19h

★Ronde des créateurs et café-bistro
La Saline
Samedis 16h à 19h - Dimanches 14h à 19h
Animation musicale les samedis 3,10 et 17 décembre à 17h15

★Ateliers pour les enfants
La Saline
Samedis 16h à 19h - Dimanches 14h à 19h
- 26 et 27.nov : Gourmandises à croquer
- 3 et 4.déc : Cartes de voeux
- 10,11, 17 et 18.déc : Décoration de saison

★Présence des personnages de Noël
Sous le Kiosque
Dimanches 16h à 18h
- 27.nov : Wiehnachtsmann
- 4.déc : Saint Nicolas
- 11.déc : Christkindel et Hans Trapp
- 18.déc : Père Noël

★Allumage des bougies de l'Avent
Place du Gal de Gaulle
Dimanches à 18h

DE NOMBREUX TEMPS FORTS

Ven 25.nov
★17h30 **Mise en lumière de la ville** avec animation musicale
Place du Gal de Gaulle

Sam 26.nov
★17h30 **Spectacle les allumeurs d'étoiles**
Jardin de La Saline

Dim 27.nov
★15h30, 16h30, 17h30 et 18h30
Les Art'Venturiers
Place du Gal de Gaulle

Sam 3.déc
★16h-17h30 **Balades à dos d'âne**
Place du Gal de Gaulle
★17h45 **Danses de Pointes de Pieds**
Place du Gal de Gaulle

Dim 4.déc
★14h-17h30 **Balades à dos d'âne**
Place du Gal de Gaulle
★15h **Les choeurs de la ville**
Eglise catholique
★17h45 **Danses de Pointes de Pieds**
Place du Gal de Gaulle

Sam 10.déc
★15h, 17h, 18h30 **Le piano manège**
Place du Gal de Gaulle

Dim 11.déc
★15h **Concert l'école de musique**
Eglise protestante
★15h30, 16h30, 17h30, 18h30
La fanfare des oies
Place du Gal de Gaulle

Sam 17.déc
★16h30, 17h30 ***La boîte à ballet***
Place du Gal de Gaulle

Dim 18.déc
★15h **Concert du groupe vocal unis-sons**
Eglise protestante
★16h30, 17h30, 18h30 **Les porteurs de lumière**
Place du Gal de Gaulle

Dim 8.janv
★15h **Concert du Nouvel An avec *Jazz Muk***
La Saline

Tous les détails sur www.soultzsousforets.fr

LA MAGIE DU CADEAU DE NOËL

Noël en Outre-Forêt 2022

7 COMMUNES PARTICIPANTES

SOULTZ-SOUS-FORÊTS - ASCHBACH
KUHLENDORF - BETSCHDORF
SURBOURG - HOHWILLER - HATTEN

DU 19/11/22
AU 18/12/22

© Claire LOEB